

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00

Annonces 01.40.58.77.56

Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1124 - page 70

70 - Haute-Saône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Haute-Saône.

ARGILLIÈRES RETROUVÉ ET CONSERVÉ.

Objet : protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, les sites et les paysages du département de Haute-Saône et des départements limitrophes, plus particulièrement la commune de Argillières ; lutter contre toutes les atteintes qui pourraient être portées à l'environnement, aux hommes, à la faune et à la flore et notamment chaque fois qu'elles seront susceptibles de toucher aux caractères naturels des espaces et des paysages ; l'association se réfère notamment à cet égard à la Convention Européenne des Paysages ; lutter, y compris par toute action en justice, contre les projets d'installations industrielles dédaigneuses des intérêts de la nature, des gens, du patrimoine paysager et bâti, notamment contre les usines d'aérogénérateurs dites "parcs" éoliens ; défendre l'identité culturelle des paysages et du patrimoine, leur équilibre, leur salubrité ainsi que leurs intérêts économiques, historiques et sociaux ; favoriser le dialogue et les échanges d'informations sur ces sujets.

Siège social : 2, rue Barrette, 70600 Argillières.

Date de la déclaration : 29 septembre 2016.